

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA 50^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION
RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2018, À MATAGAMI

APPROUVÉ LE 18 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA 50^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2018, À MATAGAMI

PRÉSENTS

Gamache, Steve	1 ^{er} vice-président	Ville de Chapais
Poirier, Alain	trésorier	Ville de Chibougamau
Elliott, André	secrétaire	Localité de Villebois
Bellerose, Daniel		Localité de Radisson
Cyr, Manon		Ville de Chibougamau
Dubé, Réal		Ville de Matagami
Forgues, Daniel		Ville de Chapais
Tremblay, Nelson		Localité de Valcanton

ABSENTS

Bussièrès, Gregory		Ville de Lebel-sur-Quévillon
Dubé, René	président	Ville de Matagami
Poirier, Alain	2 ^e vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon

INVITÉ

Boivin, Philippe		Directeur régional du MAMOT
------------------	--	-----------------------------

FORMANT QUORUM

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Étant donné l'absence de M. René Dubé, président, M. Steve Gamache, 1^{er} vice-président, préside la séance et constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 32.

Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-01

D'OUVRIR la séance du conseil d'administration à 15 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-02

D'AJOURNER la séance à 15 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Abrogation de résolution ARBJCA-2018-08-16-32 – Nomination au comité d'investissement de Femmessor
13. TJCM – Réflexion stratégique
14. Nomination au conseil d'administration de Nordext
15. Projets de soutien au développement
 - 15.1. PIEC-05 – Accessibilité et mise aux normes du CDC de Matagami
 - 15.2. PDC-07 – Marché de Noël 2018
 - 15.3. REC-ES-23_REN-01 – Camping Opémiska
 - 15.4. FDT-EP-15 – Attraction Nord – volet migration 2018-2019
 - 15.5. Projets de 5 000 \$ et moins
16. Divers
 - 16.1. Ministre responsable du Nord-du-Québec
 - 16.2. Signataire de l'Entente du Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS)
 - 16.3. Gaz naturel
17. Prochaine séance
18. Questions du public
19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 49^E SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 AOÛT 2018

Le procès-verbal de la 49^e séance ordinaire tenue le 16 août 2018 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-05

D'ADOPTER le procès-verbal de la 49^e séance ordinaire tenue le 16 août 2018 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ÉTATS FINANCIERS, CHÈQUES ÉMIS ET SALAIRES PAYÉS AU 31 JUILLET ET AU 31 AOÛT 2018

Les états financiers, la liste des chèques émis et les salaires payés, au 31 juillet et au 31 août 2018, sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-06

D'ADOPTER les états financiers, les chèques émis et les salaires payés au 31 juillet et au 31 août 2018, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **FONDS EASTMAIN**

5.1. **ÉTATS FINANCIERS ET CHÈQUES ÉMIS AU 31 JUILLET ET AU 31 AOÛT 2018**

Les états financiers et la liste des chèques émis au 31 juillet et au 31 août 2018 du Fonds Eastmain sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par Mme Manon Cyr.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAFE-2018-09-20-01

D'ADOPTER les états financiers et les chèques émis au 31 juillet et au 31 août 2018 du Fonds Eastmain comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **CORRESPONDANCE**

La correspondance du 27 août au 13 septembre 2018 est déposée pour information.

7. **CLICSÉOUR**

Dans le cas de différents dossiers avec les ministères, entre autres avec la CNESST, la solution gouvernementale clicSÉOUR Entreprise est utilisée. Les responsables désignés lors de l'inscription étaient Mme Annick Kenny et M. André Brunet. Afin de mettre le dossier à jour, une autorisation du conseil d'administration est souhaitée pour désigner mesdames Marie-Claude Brousseau et Annie Cloutier en tant que représentante autorisée ainsi que responsable des services électroniques.

CONSIDÉRANT QUE les personnes autorisées dans le dossier de clicSÉOUR Entreprise ne travaillent plus pour l'Administration régionale Baie-James;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un **représentant autorisé** qui est l'un de ses dirigeants (président, vice-président ou secrétaire-trésorier) ou toute autre personne désignée par une résolution du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un **responsable des services électroniques** qui gère les accès des utilisateurs aux différents services disponibles par clicSÉOUR et pouvant activer, suspendre, modifier ou révoquer les droits d'accès des utilisateurs aux différents services offerts.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-07

DE PROCÉDER à la nomination de madame Marie-Claude Brousseau comme **représentant autorisé** et de madame Annie Cloutier comme **responsable des services électroniques** auprès de clicSÉOUR Entreprise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PLAN DE COMMUNICATION

Le plan d'action du plan de communication est présenté aux administrateurs.

9. RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a effectué un nombre d'heures supplémentaires dans le cadre du mandat pour l'élaboration de l'outil de gestion des fonds.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-08

D'ACCORDER 5 000 \$ supplémentaire au mandat de Raymond Chabot Grant Thornton afin de finaliser l'outil de gestion des fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. INTRANET

En raison d'un changement dans la Politique de gestion des ressources humaines, des modifications et corrections ont dû être apportées dans l'outil de gestion des ressources humaines, occasionnant des heures supplémentaires pour le finaliser.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-09

D'ACCORDER 4 500 \$ supplémentaire au mandat d'Annick Kenny pour l'élaboration de l'outil de gestion des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. EMBAUCHE

Sur proposition de M. André Elliott, dûment appuyée par M. Daniel Bellerose.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-10

D'EMBAUCHER Mme Annie Payer au poste de gestionnaire des affaires juridiques et des services professionnels, et ce, pour un contrat à durée déterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ABROGATION DE LA RÉOLUTION ARBJCA-2018-08-16-32 – NOMINATION AU COMITÉ D'INVESTISSEMENT DE FEMMESSOR

Selon les nouvelles informations reçues, l'Administration régionale Baie-James n'a plus de siège au comité d'investissement de Femmessor. En raison de la nomination effectuée lors de la 49^e séance du conseil d'administration tenue le 16 août dernier, il est convenu de ce qui suit.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-11

D'ABROGER la résolution ARBJCA-2018-08-16-32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. TJCM – RÉFLEXION STRATÉGIQUE

La Table jamésienne de concertation minière (TJCM) a pour mission de maintenir et de soutenir le développement de l'industrie minière dans la région Eeyou Istchee Baie-James. Pour ce faire, elle s'attèle à rendre pratique, objective et équilibrée la planification du développement nordique québécois suivant une réelle optique durable.

La TJCM a été reconnue en 2004 comme étant l'interlocutrice régionale en matière de développement minier en Jamésie. On lui confère ainsi le mandat de soutenir le développement de l'industrie minière sur le territoire dans une optique de développement durable en assurant la maximisation des retombées économiques des populations qui l'habite.

Depuis le début des années 2000, l'ARBJ soutient financièrement la mission de l'organisation. Au printemps 2018, les partenaires ont proposé à la TJCM de mener une réflexion stratégique afin de mettre à niveau la mission, la vision et les valeurs de l'organisation et de s'assurer que l'organisme créé en 2001 s'arrime par ses actions aux besoins de ses partenaires.

Services Québec a ainsi accompagné l'organisme afin de recevoir des offres de services pour réaliser la démarche de réflexion stratégique. L'offre retenue est celle de Raymond Chabot Grant Thornton au coût de 16 879 \$. Après discussion entre les partenaires financiers, il est recommandé de diviser les coûts entre eux. Ainsi, la Société du Plan Nord contribuera au projet à hauteur de 2 500 \$ et Services Québec pour 7 879 \$. Le manque à combler est de 6 500 \$.

CONSIDÉRANT QUE la Table jamésienne de concertation minière stimule l'activité minière sur le territoire depuis 2001;

CONSIDÉRANT QUE l'Administration régionale Baie-James soutient financièrement la mission de la TJCM pour l'année financière 2017-2018, et ce, conditionnellement à ce que l'organisme participe activement à la démarche de réflexion stratégique menée par Services Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société du Plan Nord et Services Québec participent financièrement à la démarche de réflexion stratégique pour assurer 61 % des coûts du projet.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAFE-2018-09-20-02

D'OCTROYER à la Table jamésienne de concertation minière une subvention pour sa démarche de réflexion stratégique. Cette subvention correspondra à 39 % des coûts de réalisation pour une somme maximale de 6 500 \$, et ce, à partir du Fonds Eastmain.

QUE cette recommandation soit conditionnelle à la participation financière des autres partenaires financiers.

D'AUTORISER la direction générale à signer le protocole d'entente et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. René Dubé rejoint les administrateurs à 15 h 56 pour la suite de la séance.

14. NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NORDEXT

CONSIDÉRANT QU'un siège est réservé à l'Administration régionale Baie-James au conseil d'administration de Nordext.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-12

DE NOMMER Mme Marie-Claude Brousseau en tant que représentante de l'Administration régionale Baie-James au conseil d'administration de Nordext.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. PROJETS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

15.1. PIEC-05 – ACCESSIBILITÉ ET MISE AUX NORMES DU CDC DE MATAGAMI

Le projet vise à sensibiliser et impliquer les organismes hébergés dans les activités de rénovation. Les rénovations se concentreront sur l'entrée du bâtiment, le parcours sans obstacle, l'accès aux locaux et la réfection des toilettes. Le but est de favoriser la participation des personnes âgées, handicapées, mal voyantes, non-voyantes et à mobilité réduite aux activités et, par le fait même, de briser leur isolement et de favoriser leur implication bénévole. Cette mesure incitera les gens à se déplacer et favorisera un mode de vie actif, puisque plusieurs personnes ne fréquentent pas les organismes du bâtiment par manque d'accessibilité.

L'augmentation de la fréquentation permettra d'élargir l'offre de services et d'activités des organismes, en plus d'augmenter leur fréquentation.

La fréquentation des commerces et l'expérience client seront rehaussées, ce qui entraînera des retombées économiques pour le milieu.

Les travaux seront bénéfiques auprès de 1000 personnes par année.

CONSIDÉRANT QUE le projet a obtenu des lettres d'appui de la Ville de Matagami, du Centre de récupération et de bénévolat de Matagami, du Club de l'Âge d'or « Vive la joie » de Matagami, de Partenaires à part égale, de Vitalité Matagami, ainsi que de 68 signataires matagamien d'une pétition pour l'accessibilité universelle du 180, place du Commerce;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet concerté impliquant le Centre de développement communautaire de Matagami, le Centre de récupération et de bénévolat de Matagami et Partenaires à part égale et que les besoins de toutes les clientèles ont été pris en considération dans l'élaboration du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet aura des retombées économiques, en plus de favoriser la participation sociale et l'action bénévole.

Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. André Elliott.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAPIEC-2018-09-20-01

D'ACCORDER au Centre de développement communautaire de Matagami une subvention pour la réalisation de son projet « Accessibilité et mise aux normes du CDC de Matagami ». Cette subvention correspondra à 30 % des coûts de réalisation admissibles du projet, pour une somme maximale de 27 418 \$. Les taxes récupérables par le promoteur seront exclues du calcul du coût total de réalisation admissible du projet.

QUE cette recommandation soit conditionnelle à :

- la réception de tous les documents administratifs requis pour finaliser le dossier;
- la confirmation du financement complémentaire.

QUE cette somme soit versée de la façon suivante :

- 80 % de la subvention maximale, soit 21 934 \$, sera remise au promoteur à la signature du protocole d'entente;
- 20 % de la subvention restante, soit 5 484 \$, ou **le montant ajusté selon les coûts réels du projet**, sera remise au promoteur sur dépôt d'un rapport final déposé à l'Administration régionale Baie-James ainsi que des pièces justificatives afférentes démontrant que le projet est réalisé à 100 %.

D'AUTORISER la direction générale à signer, pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James, le protocole d'entente et tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.2. REC-ES-23_REN-01 – CAMPING OPÉMISKA

Le Camping Opémiska inc. a vu le jour en 1971 afin de rassembler des passionnés de camping, de pêche et d'activités nautiques. À proximité de Chapais, ce petit paradis offre plus de 150 espaces de camping de juin à la mi-septembre. L'endroit est apprécié pour la nature, la tranquillité et un ensemble d'activités, d'ailleurs, le Camping Opémiska inc. est un partenaire majeur du Festival du Doré Baie-James.

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise répond à tous les critères d'admissibilité obligatoires;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise est un OBNL;

CONSIDÉRANT QUE les revenus autogénérés sont supérieurs à 20 %;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise maintient plusieurs emplois durables;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise est bien établie et reconnue dans son milieu.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAPES-2018-09-20-01

DE RENOUVELER la reconnaissance de Camping Opémiska inc. en tant qu'entreprise d'économie sociale pour deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3. FDT-EP-15 – ATTRACTION NORD – VOLET MIGRATION 2018-2019

À la suite des constats des précédentes ententes de partenariat en migration 2016-2018 présentés au cours de la séance du conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) du 21 juin 2018, l'ARBJ a communiqué officiellement à Attraction Nord son souhait de développer une nouvelle entente de partenariat pour l'offre de service en migration 2018-2019.

Suivant la tenue de son conseil d'administration le 6 septembre dernier, Attraction Nord nous a acheminé officiellement sa demande de partenariat. Attraction Nord est entièrement en accord avec l'ARBJ que les besoins à combler en main-d'œuvre et les défis auxquels les migrants font face sont trop importants pour que la promotion, l'attraction et les services de migration soient traités indépendamment.

CONSIDÉRANT QUE le promoteur est un organisme admissible;

CONSIDÉRANT le caractère structurant de la mission de l'organisme et son impact sur le développement de la région;

CONSIDÉRANT l'enjeu actuel du manque de main-d'œuvre que subissent les entreprises jamésiennes;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie a informé l'Administration régionale Baie-James qu'il cesserait d'offrir le service en migration à partir du 1^{er} septembre 2018 et qu'aucun agent de migration n'est présentement en poste sur le territoire.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAFDT-2018-09-20-01

D'OCTROYER à Attraction Nord une subvention pour la réalisation de son projet « Attraction Nord – volet migration 2018-2019 ». Cette subvention correspondra à 76 % des coûts de réalisation admissibles du projet, pour une somme maximale de 34 000 \$. Les taxes récupérables par le promoteur seront exclues du calcul du coût total de réalisation admissible du projet.

QUE cette recommandation soit conditionnelle à la confirmation du financement complémentaire représentant 24 % des coûts de réalisation admissibles du projet.

QUE cette somme soit versée de la façon suivante :

- 80 % de la subvention maximale, soit 27 200 \$, sera remise au promoteur lors de la mise en œuvre du projet;
- 20 % de la subvention restante, soit 6 800 \$ ou **le montant ajusté selon les coûts réels du projet**, sera remise au promoteur sur dépôt d'un rapport final déposé à l'Administration régionale Baie-James ainsi que des pièces justificatives afférentes démontrant que le projet est réalisé à 100 %.

D'AUTORISER la direction générale à signer le protocole d'entente et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.4. PROJET DE 5 000 \$ ET MOINS

Un projet a été présenté à la directrice générale par intérim depuis la dernière séance.

CONSIDÉRANT la résolution **ARBJCA-2018-08-16-27** autorisant la direction générale à accorder des projets en développement social de 5 000 \$ et moins;

CONSIDÉRANT l'octroi d'aide financière par la direction générale pour les projets mentionnés ci-après.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-13

D'ENTÉRINER la décision de la directrice générale par intérim pour le projet suivant :

PDC-07 – Marché de Noël 2018 - CHA	<u>3 400 \$</u>
Total	3 400 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. DIVERS

16.1. MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'élection générale au Québec du 1^{er} octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre nomme un ministre responsable de la région Nord-du-Québec;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir un ministre responsable de notre région qui défend et porte nos dossiers, notamment au conseil des ministres;

CONSIDÉRANT QUE les régions limitrophes à celle d'Eeyou Istchee Baie-James ont des secteurs économiques similaires aux nôtres et que par conséquent, certains projets des villes et localités de la région ainsi que ceux de l'Administration régionale Baie-James peuvent être en compétition avec les leurs;

CONSIDÉRANT QU'afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, il serait souhaitable que le ministre responsable de la région Nord-du-Québec ne provienne pas d'une région limitrophe à celle d'Eeyou Istchee Baie-James.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-14

DE DEMANDER au premier ministre du Québec de nommer un ministre responsable de la région Nord-du-Québec provenant d'une région non limitrophe à celle d'Eeyou Istchee Baie-James;

ET QUE copie de cette résolution soit transmise :

Au député d'Ungava
Au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Aux maires et présidents des villes et localités jamésiennes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2. SIGNATAIRE DE L'ENTENTE DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FOIS)

CONSIDÉRANT l'entente à intervenir avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la gestion du FOIS pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-15

D'AUTORISER le président, M. René Dubé, à signer l'entente de gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales pour la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3. GAZ NATUREL

Il est porté à l'attention des administrateurs que le dossier du gaz naturel n'est pas à l'ordre du jour. La TJCM a été sollicité pour déposer une offre de service. Des discussions doivent avoir lieu avec le président avant d'aller de l'avant avec la phase 3. Le conseil d'administration sera informé des suites à donner au dossier.

17. PROCHAINE SÉANCE

Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. Nelson Tremblay.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-16

QUE la prochaine séance se tienne à Lebel-sur-Quévillon le 18 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Nelson Tremblay, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2018-09-20-17

DE LEVER la séance à 16 h 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

René Dubé, président

André Elliott, secrétaire